



Ville de Pontivy

Extrait du registre des délibérations

Lecture des décisions du maire prises en application de l'article L 2122-22 du code général des collectivités territoriales

DEL-2017-091

Numéro de la délibération : 2017/091

Nomenclature ACTES : Autres domaines de compétences, autres domaines de compétences des communes

Information relative à l'environnement : oui

Date de réunion du conseil : 09/10/2017

Date de convocation du conseil : 03/10/2017

Date d'affichage de la convocation : 03/10/2017

Début de la séance du conseil : 19 heures 15

Présidente de séance : Mme Christine LE STRAT

Secrétaire de séance : M. Paul LE GUERNIC

Étaient présents : M. Philippe AMOURETTE, M. Christophe BELLER, M. Loïc BURBAN, Mme Marie-Madeleine DORÉ-LUCAS, M. Jean-Pierre DUPONT, Mme Chantal GASTINEAU, Mme Annie GUILLEMOT, M. Michel GUILLEMOT, M. Georges-Yves GUILLOT, M. Michel JARNIGON, M. Hervé JESTIN, Mme Elisabeth JOUNEAUX-PÉDRONO, Mme Emmanuelle LE BRIGAND, M. Paul LE GUERNIC, Mme Alexandra LE NY, Mme Christine LE STRAT, Mme Maryvonne LE TUTOUR, Mme Sylvie LEPLEUX, Mme Laurence LORANS, M. Yann LORCY, M. Christophe MARCHAND, M. François-Denis MOUHAOU, Mme Soizic PERRAULT, M. Alain PIERRE, Mme Claudine RAULT, M. Eddy RENAULT, M. Eric SEGUET.

Étaient représentés : Mme Émilie CRAMET par M. Georges-Yves GUILLOT, Mme Stéphanie GUÉGAN par Mme Annie GUILLEMOT, Mme Madeleine JOUANDET par Mme Emmanuelle LE BRIGAND, Mme Véronique LE BOURJOIS par M. Hervé JESTIN, M. Jacques PÉLAN par M. Yann LORCY.

Était absente excusée : Mme Laurence KERSUZAN.

Lecture des décisions du maire prises en application de l'article L 2122-22 du code général des collectivités territoriales

Rapport de Madame La Maire

Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du conseil municipal du 17 avril 2014 confiant à la Maire certaines compétences du conseil,

Vu les arrêtés de la Maire en date du 23 avril 2014 donnant délégation aux Adjointes,

Considérant que les décisions prises dans le cadre de l'article L 2122-22 doivent faire l'objet d'un rapport au conseil municipal,

Nous vous proposons :

de prendre acte des décisions prises entre le 10 juin 2017 et le 21 septembre 2017, soit les décisions numérotées DC/2017/0012 à DC/2017/0015 (selon le tableau ci-annexé).

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait à Pontivy, le 10 octobre 2017

**LA MAIRE
Christine LE STRAT**

Transmise au contrôle de légalité le :

Publiée au recueil des actes administratifs le :

Certifiée exécutoire

**LA MAIRE
Christine LE STRAT**

REGISTRE DES DECISIONS DU MAIRE

Numéro	Objet	Service
DC/2017/0001	Acceptation de dons et legs : Don d'oeuvres d'Alice Pasco, Peintre pontivyen	DEA
DC/2017/0002	Marchés et accords-cadres de moins de 200 000 € : Marché de travaux de réhabilitation de l'école QUINIVET en centre de loisirs sans hébergement - Avenant n°1 aux lots n°1, 4 et 5, et devis négatif pour le lot n°2 : Entreprise MAHO BATIMENT de Pontivy, pour l'avenant n°1 du lot n°1 d'un montant de 4 555,28 € TTC ; Entreprise TEXIER SAS pour l'avenant n°1 du lot n°4 d'un montant de 2 103,11 € TTC ; Entreprise EA2i de Le Sourn pour l'avenant n°1 du lot n°5 pour un montant de 1 104,00 € TTC ; Entreprise GOUEDARD MENUISERIE de Crédin pour un devis en négatif de - 4 693,98 € pour le lot n°2.	CTM
DC/2017/0003	Acceptation de l'indemnité de 952,33 € de la compagnie d'assurance LA SMACL pour le remboursement d'un dommage sur la chambre froide de la Maison Pour Tous du 15 octobre 2017	SG
DC/2017/0004	Modification de la convention d'utilisation du logement de l'école Marcel Collet (répartition du montant trimestriel des charges)	DEA
DC/2017/0005	Création, modification et suppression de régies – Modification de la régie d'avances et de recettes pour les activités de loisirs des 14 ans et plus à la Maison des Jeunes	SG
DC/2017/0006	Décision relative à la réalisation d'emprunts ou d'opérations financières – Programme d'emprunt 2017 : Réalisation d'un emprunt de 950 000 € auprès du Crédit Mutuel de Bretagne	Finances
DC/2017/0007	Création, modification et suppression de régies – Modification de la régie de recettes pour l'encaissement des droits de séjours et d'utilisation des équipements du camping municipal de la ville de Pontivy	SG
DC/2017/0008	Marchés et accords-cadres de moins de 200 000 € : Mise en place d'un nouveau Système Sécurité Incendie à l'auberge de jeunesse île des Recollets – Entreprise CHUBB de Hennebont (56) pour 28 911,96 € TTC.	CTM
DC/2017/0009	Marchés et accords-cadres de moins de 200 000 € : Achat de matériels neufs ou d'occasion d'illuminations pour les fêtes de fin d'année – Entreprise BLACHERE ILLUMINATION de Apt (84) pour un montant de 29 825,72 € TTC.	CTM
DC/2017/0010	Décision relative aux marchés et accords-cadres de moins de 200 000 € : Achat d'un camion movibenne neuf ou d'occasion (- 80 000 kms) pour les services techniques de la Ville de Pontivy – Entreprise MAT AUTO de Noyal-Pontivy (56) pour un montant de 35 760,00 € TTC.	CTM
DC/2017/0011	Décision relative aux marchés et accords-cadres de moins de 200 000 € : Achat d'un tracteur neuf ou d'occasion de moins de 2 700 heures (type fruitier) pour les services techniques de la Ville de PONTIVY –	

	Société ESPACE AGRI de LOCMINE (56) pour un montant de 71 400 € TTC.	
DC/2017/0012	Décision relative aux marchés et accords-cadres de moins de 200 000 € : Marché de travaux de remplacement de l'étanchéité à la salle de sports de Kerantré – Entreprise SARL LE ROCH Couverture de Pontivy (56) pour 99 996,00 € TTC	CTM
DC/2017/0013	Décision relative aux marchés et accords-cadres de moins de 200 000 € : Achat et installation d'un système son D&B au Palais des congrès – Entreprise Excel Audio de Glomel (22) pour 30 000,00 € TTC	DEA
DC/2017/0014	Décision relative aux marchés et accords-cadres de moins de 200 000 € : Achat d'une tondeuse coupe mulching frontal largeur 1,50 mètres – Société MS EQUIPEMENT de Lamballe (22) pour un montant de 26 000 € TTC	CTM
DC/2017/0015	Décision relative aux marchés et accords-cadres de moins de 200 000 € : Marché de transports routiers d'enfants – Entreprise TAILLARD de Cléguérec (56) pour le lot 1 ; Entreprise CTM de Vannes (56) pour le lot 2	DEA